Procedure file

Informations de base

BUD - Procédure budgétaire	2021/0326(BUD)	Procédure terminée
Budget rectificatif 6/2021: doses supplémentaires de vaccin en faveur des pays à revenu faible et à revenuintermédiaire de la tranche inférieure, renforcement du MPCU et autres ajustements desdépenses et des recettes Sujet 8.70.51 Budget 2021 Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19		

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets		30/09/2021
	S&D LARROUTUROU Pierre	
	Rapporteur(e) fictif/fictive	
	epp RESSLER Karlo	
	renew europe. TORVALDS Nils	
	CORMAND David	
	LAPORTE Hélène	
	ECR RZOŃCA Bogdan	
	PAPADIMOULIS Dimitrios	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire HAHN Johannes

Evénements clés

08/10/2021	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2021)0955	Résumé
18/11/2021	Vote en commission		
19/11/2021	Dépôt du rapport budgétaire	A9-0329/2021	
23/11/2021	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	14038/2021	
23/11/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/11/2021	Adoption du projet du budget par le Conseil		
24/11/2021	Décision du Parlement	T9-0467/2021	Résumé
22/12/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2021/0326(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/9/07205

Portail de documentation

Projet de budget de la Commission		COM(2021)0955	08/10/2021	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE699.059	29/10/2021	EP	
Amendements déposés en commission		PE699.297	16/11/2021	EP	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A9-0329/2021	19/11/2021	EP	
Position du Conseil sur le projet de budget		14038/2021	23/11/2021	CSL	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T9-0467/2021	24/11/2021	EP	Résumé

Acte final

Budget 2021/2221
JO L 460 22.12.2021, p. 0009

Budget rectificatif 6/2021: doses supplémentaires de vaccin en faveur des pays à revenu faible et à revenuintermédiaire de la tranche inférieure, renforcement du MPCU et autres ajustements

desdépenses et des recettes

OBJECTIF : présentation par la Commission européenne du projet de budget rectificatif (PBR) nº 6 pour lexercice 2021.

CONTENU : le projet de budget rectificatif (PBR) nº 6 pour lexercice 2021 a pour objet de fournir des crédits supplémentaires afin daccélérer les vaccinations au niveau mondial et de couvrir les activations au titre du mécanisme de protection civile de lUnion et les dépenses découlant des accords de pêche extérieurs, ainsi que certains ajustements des dépenses et des recettes.

Globalement, lincidence nette de ce PBR sur les dépenses correspond à une augmentation de 473,5 millions dEUR en crédits dengagement. Aucun crédit de paiement supplémentaire nest demandé.

Le PBR) nº 6 couvre en particulier les aspects suivants:

1) Vaccins contre la COVID-19 à léchelle mondiale

Étant donné quà léchelle planétaire, moins de 1% des doses de vaccin contre la COVID-19 ont été administrées dans des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, il est nécessaire daccélérer les vaccinations au niveau mondial. LUE sest déjà engagée à partager 250 millions de doses. Afin de fournir 200 millions de doses supplémentaires aux pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 1,3 milliard dEUR devra être mobilisé.

Pour ce faire, la Commission propose le renforcement de linstrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde, à hauteur de 450 millions dEUR en crédits dengagement et en crédits de paiement afin de faire don de 200 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 aux pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dici le milieu de lannée prochaine.

2) Renforcement du mécanisme de protection civile de lUnion (MPCU/rescEU)

À la suite dun nouveau semestre pendant lequel a été enregistré un nombre exceptionnel de demandes daide au titre du MPCU en raison de la COVID-19, le MPCU/rescEU a été activé au cours de lété pour effectuer des évacuations depuis lAfghanistan, mener des opérations en Haïti à la suite du récent tremblement de terre, lutter contre les incendies de forêt et faire face aux conséquences des inondations en Europe. On sattend en outre à ce quil soit encore activé avant la fin de lannée à la suite de la saison des cyclones tropicaux dans la région latino-américaine et dans le Pacifique.

La Commission propose dès lors un renforcement du MPCU/rescEU à hauteur de 57,8 millions dEUR en crédits dengagement afin de fournir un financement supplémentaire pour couvrir les nouvelles situations durgence, y compris les vols de rapatriement depuis lAfghanistan, la réponse de lUE en Haïti à la suite du récent tremblement de terre et les opérations en suspens, notamment la lutte contre les incendies de forêt dont les coûts dépassent les disponibilités existantes jusquà la fin de lannée.

Étant donné que deux sources de redéploiement ont été mises en évidence dans le budget actuel, il est proposé de financer un montant de 37,8 millions dEUR des besoins supplémentaires par le redéploiement de 20 millions dEUR de crédits dengagement provenant du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et de 17,8 millions dEUR de crédits dengagement provenant de la contribution de lUnion à lAgence européenne des médicaments (EMA).

3) Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD)

La Commission a examiné les besoins budgétaires globaux pour 2021, en tenant compte des éléments suivants: i) l'achèvement de la négociation avec les Îles Cook et la Mauritanie daccords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD); ii) les accords et protocoles correspondants devraient entrer en application à titre provisoire à la mi-novembre 2021; iii) le retard dans la signature de certains protocoles (Kiribati, Madagascar, Liberia, tous reportés à 2022-2023); et iv) les économies réalisées en rapport avec les accords avec le Groenland et le Gabon qui ont été signés pour une redevance annuelle inférieure aux prévisions initiales.

Compte tenu des besoins budgétaires actualisés, la Commission propose le relèvement du niveau des crédits dengagement sur la ligne budgétaire relative aux accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) pour un montant de 3,5 millions dEUR quil est proposé de prélever sur la marge de la rubrique 3 (ressources naturelles et environnement) du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

4) Application des articles 14 et 26 du Règlement portant dispositions communes (RPDC) pour sept Fonds en gestion partagée et incidence sur la structure de la nomenclature

Lexercice de programmation est en cours et plusieurs États membres ont déjà introduit une demande ou ont fait part de leur intention de recourir aux dispositions des articles 14 et 26 du RPDC afin deffectuer des transferts de ressources vers dautres instruments en gestion directe ou indirecte, ou aux Fonds en gestion partagée.

Pour mettre ces demandes en uvre et respecter les plafonds du CFP, et conformément à lapproche adoptée pour les transferts à partir du FEDER et du FSE+ vers le Fonds de transition juste (FTJ) et à partir du Fonds de cohésion (FC) vers le mécanisme pour linterconnexion en Europe, la Commission propose de créer 18 nouvelles lignes budgétaires au sein des programmes concernés (sans affectation de crédits).

5) Actualisation du volet des recettes du budget

La décision sur les ressources propres (RP) de 2020 a été ratifiée par tous les États membres au 31 mai 2021 et est entrée en vigueur le 1er juin 2021. Cette décision a instauré une nouvelle ressource propre, fondée sur les déchets demballages en plastique non recyclés.

Les prévisions relatives à lensemble des États membres ont été approuvées lors de la 181e réunion du comité consultatif des ressources propres (CCRP) du 26 mai 2021 et elles ont été incluses dans le PBR nº 4.

La Commission a convenu avec tous les États membres, lors du CCRP de septembre, un ensemble actualisé de prévisions pour 2021 et 2022 portant uniquement sur la ressource propre fondée sur les emballages en plastique non recyclés.

Par rapport aux résultats du CCRP de mai, les prévisions actualisées entraînent des changements pour plusieurs États membres. Elles mènent à une augmentation globale de 20 millions dEUR de la ressource propre fondée sur les déchets demballages en plastique non recyclés. Les ressources RNB seront ajustées à la baisse dun montant correspondant.

Budget rectificatif 6/2021: doses supplémentaires de vaccin en faveur des pays à revenu faible et à revenuintermédiaire de la tranche inférieure, renforcement du MPCU et autres ajustements desdépenses et des recettes

Le Parlement européen a adopté par 623 voix pour, 27 contre et 38 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 6/2021 de lUnion européenne pour lexercice 2021 - Doses supplémentaires de vaccin en faveur des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, renforcement du MPCU et autres ajustements des dépenses et des recettes.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 6/2021. Il sest félicité de la proposition de garantir le financement des 200 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 supplémentaires promises par la présidente de la Commission dans son discours sur létat de lUnion ainsi que leur fourniture durgence à des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Le Parlement avait plaidé énergiquement pour laccélération de la campagne de vaccination au niveau mondial, notamment lors de sa lecture relative au budget de lUnion pour lexercice 2022.

Pour rappel, le projet de budget rectificatif nº 6/2021 couvre en particulier :

- le renforcement de linstrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde, à hauteur de 450 millions dEUR en crédits dengagement et en crédits de paiement dans le contexte de la réponse sanitaire mondiale à la COVID-19 afin de faire don de doses supplémentaires de vaccin contre la COVID-19 aux pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dici le milieu de lannée prochaine.

- le renforcement du mécanisme de protection civile de lUnion (MPCU/rescEU) à hauteur de 57,8 millions dEUR en crédits dengagement afin de fournir un financement supplémentaire pour couvrir les nouvelles situations durgence, y compris les vols de rapatriement depuis lAfghanistan, la réponse de lUnion en Haïti à la suite du récent tremblement de terre et la lutte contre les incendies de forêt dont les coûts dépassent les disponibilités existantes jusquà la fin de lannée;

- le relèvement du niveau des crédits dengagement sur la ligne budgétaire relative aux accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) pour un montant de 3,5 millions dEUR, compte tenu des besoins budgétaires actualisés à la suite de lachèvement des négociations relatives aux nouveaux protocoles avec les Îles Cook et la Mauritanie;

- lactualisation du volet des recettes du budget afin de tenir compte des estimations révisées de la ressource propre fondée sur les déchets demballages en plastique non recyclés.